

DENRÉES PÉRISSABLES - Organismes pouvant les recevoir dans la MRC de Nicolet-Yamaska					
	RESPONSABLE	ORGANISME	TÉLÉPHONE	QUAND ACCEPTE DENRÉES	NOTES
Nicolet	Francine Baril	La Ressource Aide-Alimentaire 160, rue du Frère Dominique, Nicolet	819-293-8910 (général) 819-293-6519 (Francine) laressource.nicolet@sogetel.net	Lundi au vendredi 8h à 16h Fin de semaine possible Accepte à la dernière minute	Appeler avant de se déplacer pour les lundi et vendredi. Appeler Francine si en soirée et/ou fin de semaine. Ils congèlent ou distribuent.
	Sarah Robitaille	Point de rue 389 rue Notre-Dame, Nicolet	819-293-8541 sarah.robitaille@pointderue.com	Lundi au jeudi 9h à 16h Vendredi 9h à 12h	Reçoivent en moyenne 5 à 20 personnes par jour. Impossible en soirée ou en dehors des heures ouvrables.
	Annie Houle	Maison La Nacelle Nicolet	819-293-6942 accueil@maisonlanacelle.com	7/7, 24h/24h Appeler avant de livrer	Présence 24/7. Peuvent recevoir en tout temps, même à la dernière minute. Adresse confidentielle, il faut appeler pour connaître adresse.
	Marie-Ève Proulx-Roy	La Traverse du Sentier 690 Mgr-Panet, local 107, Nicolet	819-293-6416 direction@traversedusentier.org	Lundi 9h30 à 11h30, 13h30 à 15h30 Mardi 13h30 à 15h30 Mercredi 9h30 à 11h30 Jeudi 9h30 à 12h, 13h30 à 15h30 Vendredi 9h30 à 14h	Reçoivent en moyenne 15 personnes par jour. Appeler avant de se déplacer, ils sont parfois à l'extérieur. Impossible en dehors des heures ouvrables.
	Émilie Godin	Association des personnes handicapées Nicolet-Yamaska (APHNY) 350 blv Louis-Frédérique, Nicolet	819-293-3336 poste 4 ou 2 direction@aphny.com	Lundi au vendredi 8h30 à 16h30 Appeler avant de livrer	Souvent en télétravail le vendredi. Reçoivent en moyenne 10 personnes tous les jours. Faire le poste 4 (direction adjointe) en priorité ou le 2 (intervenante sur place)
	Marie-Ève Bill-Chauvette	Association des personnes déficientes intellectuelles B-NY (APDI) 93 Place du 21 mars, Nicolet	819-293-4233 poste 223 cuisine@apdi.ca	Lundi au jeudi 8h30 à 16h Appeler avant de livrer	Il faut appeler avant, ils sont parfois en télétravail où à l'extérieur. Du lundi au mercredi, environ 4-5 usagers présents, le jeudi environ 16.
St-Léonard	Arielle-Anne Bédard	Maison des Jeunes l'Eau-Vent (MDJ) 366 rue Béliveau, Saint-Léonard-d'Aston	819-399-2876 eauventmdj@gmail.com	Lundi au vendredi 16h à 21h Accepte à la dernière minute	Les informer d'avance idéalement, mais c'est possible d'y aller à la dernière minute sur les heures d'ouverture. Toujours 2 intervenants sur place aux heures d'ouverture.
	Marie-Hélène	Ludolettre 91 rue Fleury, St-Léonard-d'Aston	819-399-3023 ludolettre@ludolettre.qc.ca	Lundi au jeudi 8h à 16h Accepte à la dernière minute	Fermé du 27 juin au 5 août 2024. Il n'est pas nécessaire d'appeler d'avance.
St-C.	Valérie Lacroix	Le Grand chemin 465 rue Houde, Saint-Célestin	819-384-5581 valerie.lacroix.lgc@ssss.gouv.qc.ca	Lundi au vendredi 8h à 22h30	Présence 24/7. Les informer d'avance. Il y a toujours une personne présente, mais ils préfèrent recevoir les denrées dans les heures ouvrables.
BSF	Christelle Desmarais	Centre d'action bénévole du Lac-St-Pierre 34 rue Trahan, Pierreville	450-568-3198 p.103 comptoir@cabsp.com	Lundi au jeudi 8h à 12h/13h à 16h Vendredi 8h à 12h	Le comptoir alimentaire est le mardi aux deux semaines.
	Stéphanie Martel	Maison des jeunes Bas-St-François 10-A rue Centre Communautaire, St-Franç.	450-568-6222 mdibasstfrancois@gmail.com	Lundi 18h à 21h Mardi-mercredi 17h à 21h Jeudi 18h à 21h/ Ven. 18h à 22h Sam. 13h à 16h	Accepte les denrées à l'improviste, dernière minute. Ils peuvent recevoir des denrées de jour, mais il faut appeler avant (450-568-1010 cell). Horaire de jour: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 15h.
	Martine Côté	Le Lien maison de la famille 81 rue Maurault, #579, Pierreville	450-568-1010 info@lelienmaisonfamille.com	Lundi au vendredi 8h30 à 16h	Appeler avant de se déplacer. Ils ont des activités 5 jours par semaine et une halte garderie.

☞ Réception possible en soirée

Par la MRC Nicolet-Yamaska, en référence au document fourni par la CDC Nicolet-Yamaska.

NOTE GÉNÉRALE

Collations, bouchées, viennoiseries et surplus de repas sont acceptés.

Idéalement, les aliments ne doivent pas être restés à la température pièce plus de 2 heures consécutives pour éviter les risques d'intoxication alimentaire.

Pour le vendredi, choisir des lieux où il y a de l'hébergement pour que les aliments se mangent rapidement: Maison La Nacelle et Le Grand Chemin.

Mise à jour: 2024-06-13